

La lettre d'info S3REnR

OCTOBRE 2025

N°6



L'ACTU

De nouvelles étapes franchies pour les projets

La liaison souterraine 225 kV **GALLAIS-ROM** a obtenu sa Déclaration d'Utilité Publique (DUP) ministérielle au mois d'août. Elle est en cours de conventionnement amiable avec les propriétaires concernés et le début des travaux est prévu pour cet automne. La DUP pour le poste de **GALLAIS** a été délivrée en juillet et celle de la liaison souterraine **MONTBRON-ROCHEFOUCAULD**, devrait être délivrée cet automne.

Par ailleurs, un dossier de DUP va être déposé pour le poste de **JARDIN DU LAC** d'ici la fin d'année.

Après une pause début mai, les travaux sur la ligne 90 kV **CONFOLENS-LONGCHAMPS** permettant d'augmenter ses capacités de transit, ont repris mi-août. Sa mise en service définitive est prévue en avril 2026.

Concernant le poste de **ST-LAURENT DE CERIS**, les études avancent et les travaux débuteront début 2026.

Ces avancées témoignent du dynamisme des projets portés par RTE en Charente, essentiels pour sécuriser l'alimentation électrique et accompagner le développement énergétique du département.



Dans l'œil de...

La Chambre d'Agriculture de Charente



“ Avant chacun de ses projets, RTE a contacté la Chambre d'Agriculture de la Charente pour évaluer l'impact agricole et territorial des travaux envisagés dans le cadre de la réhabilitation de la ligne électrique 90 kV Confolens-Longchamps, des créations des liaisons souterraines 90 kV Montbron-La Rochefoucauld et Gallais-Jardin du Lac et de la liaison souterraine à 225 kV Gallais - Rom.

Nous avons effectué des visites de terrain, échangé avec les exploitants concernés, identifié les enjeux, les problématiques agricoles et proposé des solutions adaptées (modification

de tracés, choix des périodes de travaux, compensation...). Nous jouons également un rôle de médiateur entre RTE et les agriculteurs. Nous veillons au respect des bonnes pratiques agricoles et au dédommagement des préjudices éventuels en s'appuyant sur les protocoles d'accord nationaux qui définissent l'évaluation et les modalités d'indemnisation des dommages causés au milieu agricole. Et nous assurons parfois un suivi après travaux, pour vérifier la remise en état des terres et résoudre d'éventuels litiges. La collaboration entre RTE et la Chambre d'Agriculture permet de

concilier les enjeux énergétiques nationaux avec la préservation des activités agricoles. Elle garantit un dialogue, une prise en compte des réalités du terrain et un traitement équitable des exploitants agricoles impactés. ”

**Aurélien
JOURMIER-MICHAUD**

Chargée de mission en expertise foncière et agricole



La carte des projets en Charente



PROJETS ENGAGÉS

■ Ligne électrique

● Poste électrique

- 1 Création du poste 225/90/20 kV de **GALLAIS** et son raccordement en souterrain 225kV au poste de **ROM**
- 2 Création d'une liaison souterraine 90 kV **GALLAIS-JARDIN DU LAC** et reconstruction du poste 90/15 kV de **JARDIN DU LAC**
- 3 Création du poste 90/20 kV de **SAINT-LAURENT-DE-CERIS**.
- 3bis Augmentation de la capacité de transit de la liaison 90 kV **CONFOLENS-LONGCHAMP**
- 4 Création du poste 225/20 kV de **VILLEMALIN** (79)
- 5 Création d'une liaison souterraine 90 kV **MONTBRON-ROCHEFOUCAULD (LA)**

PROJETS À VENIR

III Ligne électrique

- 6 Création d'une liaison souterraine 90 kV **LOUBERT-PLAUD** (87)



Le calendrier 5 étapes du déroulement des projets

